



Normandie



Le Pays  
d'Auge



## Conseil Municipal du 26 mars 2018

### ■ GONNEVILLE-SUR-MER

# Pas de hausse des impôts en 2018

Les élus de Gonneville-sur-Mer se sont réunis en conseil municipal pour le vote du budget.

« Malgré la baisse des dotations de l'état versées aux communes et les besoins financiers imminents de la commune, on va se contenter des mêmes taux d'imposition cette année. On verra peut-être pour donner un petit coup de pouce l'année prochaine en fonction des dotations de l'État », déclare le maire Bernard Hoyé au moment du vote des taux d'imposition pour 2018. Le taux reste donc fixé à hauteur de 6,56 %, pour la taxe d'habitation, 9,59 % pour le foncier bâti et 13,63 % pour le foncier non bâti,

avec comme montant attendu 195 760 €.

Ce chiffre rentre dans les recettes de fonctionnement, dont l'exercice pour 2018 a été voté en équilibre dépenses-recettes à 654 949,71 €. En termes de recettes, les élus attendent également de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge la somme de 107 059 € correspondant à la taxe de séjour 2017 (rattrapage) et 2018. Les principales dépenses pour la commune concerneront la voirie pour 50 000 €, les fêtes et cérémonies pour 5 000 € et le CCAS pour 6 800 €.

Pour ce qui est de l'investissement, les élus ont voté un équilibre dépenses-recettes à hauteur de 246 832,89 €. Dans le chapitre des dépenses, on peut noter 15 000 € pour

la modification du PLU, 40 000 € pour la réfection de la salle des fêtes, 50 000 € pour la réfection des chemins et 15 000 € pour les poteaux incendie.

Soit un budget global pour 2018 de 901 783 €. « Si je me rappelle bien, la première année de mon mandat nous avons un budget communal de plus d'un million deux cent mille euros. Vous voyez les pertes financières durant ces quelques années malgré les augmentations de la taxe d'aménagement, et celle de la taxe de séjour. C'est bien là la preuve que l'État essaie d'asphyxier les communes », soupire le premier édile en présentant les chiffres aux élus.